



PARIS-SACLAY



Maîtrise d'ouvrage :

Établissement Public
d'Aménagement Paris-Saclay
(EPAPS)

Capacité :

18 600m³

Montant global de l'opération :

NC

Date de réalisation de l'étude :

De 2015 à 2017

Compétences :

Hydraulique, Écologie, Génie Civil

Partenaires :

INGEROP, SOL&PAYSAGE et
Agence Michel Desvignes Paysage
(conception)

Missions de Confluences :

Maîtrise d'œuvre complète

Création et suivi de réalisation du
bassin de rétention d'eaux pluviales
n°4 de la ZAC du Quartier de l'École
Polytechnique

Maîtrise d'œuvre de conception et de réalisation
d'un bassin de rétention d'eaux pluviales
(volume de stockage : 18 600 m³) sur la ZAC
du Quartier de l'École Polytechnique, cluster
scientifique et technologique de rang mondial
sur le plateau de Saclay.

La réalisation du bassin n°4 s'inscrit dans
l'une des grandes phases d'aménagement
des espaces publics de la ZAC. Le bassin
s'intègre ainsi dans la continuité des premiers
dispositifs de rétention des eaux pluviales
conçus également sous la Maîtrise d'œuvre
Confluences et en concertation avec l'Agence
Michel Desvignes Paysage.

Le choix pris lors des études de conception
s'est porté sur un bassin dit « mixte », constitué
un plan d'eau permanent d'une surface de 1,12
ha, et une plage submersible d'une surface de
2,92 ha, calée entre 0 et 35 cm au-dessus du
plan d'eau. Cette plage permettra l'installation

et le maintien d'écosystèmes propres aux
milieux aquatiques et humides et accueillant
des espèces animales et végétales spécifiques.

L'étanchéité du bassin est assurée par une
géomembrane sur les talus les plus raides et
au niveau des ouvrages hydrauliques, et par
un corroi d'étanchéité (limon du site traité et
compacté) sur le reste du bassin.

Les déblais gérés sur le chantier ont été mis en
dépôt sur les emprises de la ZAC en vue d'une
réutilisation ultérieure.

Au-delà des terrassements du bassin, une
partie importante du projet est consacrée à
des travaux de Génie Civil : réalisation de deux
ouvrages de prétraitement et de l'ouvrage de
régulation des eaux pluviales.

La plage submersible est prolongée par
plusieurs aménagements hydroécologiques
associés au bassin. Le projet a permis la
création de trois mares, d'une mouillère, le
semis de prairies et la plantation de végétaux
aquatiques.

